



Négociations sur les salaires

Un effort et puis... plus rien !

Après une toute première réunion NAO (Négociation Annuelle Obligatoire sur les salaires), la déception est à la hauteur de nos attentes. Malgré une inflation qui devrait se situer en 2023 à nouveau entre 5 et 6%, la Direction n'entend pas proposer d'augmentation générale des salaires pour l'instant.



L'an passé, pour la première fois depuis longtemps, la Direction reconnaissait qu'avec l'inflation galopante, un effort sur les salaires devait être fait. Elle proposait une augmentation générale avec la création d'une mesure mensuelle pérenne NAO.

SUD Radio France avait déjà estimé que 130€ ne permettaient pas de couvrir l'inflation et demandait 300€, ainsi que la promesse de poursuivre l'effort sur les années suivantes. Que se passe-t-il cette année ? Rien ou presque, la Direction hésite encore.

Il apparait en tout cas que la Présidente n'a pas l'intention d'obtenir des tutelles une enveloppe exceptionnelle en lien avec l'inflation. La NAO portera donc sur le partage des miettes.

Pourtant, on découvre que l'année 2023 va se terminer avec un résultat budgétaire positif conséquent. Comment ces économies ont-elles été générées précisément ? En maintenant des postes vacants ? En mettant toutes les directions et les chaînes sous une pression budgétaire constante ? En coupant dans les volumes de production ? Les exemples sont nombreux.

Au lieu de demander à l'Etat de prendre ses responsabilités, la Direction a démontré qu'on pouvait encore et encore réduire les dépenses. Les salariés de Radio France paient un peu trop cher cette marge budgétaire... que la Direction pourrait redistribuer sous forme d'une prime « one shot » via l'accord d'intéressement (non signé par SUD Radio France). Un faux cadeau qui n'engage rien pour l'avenir et ne résoudra rien face au problème de la hausse des prix de l'énergie et des biens de consommation courante.

Madame la Présidente, nous n'accepterons pas que Radio France soit une des seules entreprises françaises ne bénéficiant pas d'une hausse de salaires. Face à l'urgence de la situation, nous avons demandé collectivement à vous entendre sur ce sujet. Si nous n'obtenons pas d'engagement de votre part, le dépôt d'un préavis de grève sur les salaires à Radio France deviendra inévitable.





La négociation ne fait que commencer

SUD Radio France demande

“

- ✓ **augmentation collective des salaires** : hausse de 300 euros de la mesure NAO
- ✓ **pour les précaires**, augmentation du plancher minimal à 600 euros pour l'année 2024
- ✓ **mesures Individuelles** : augmentation du nombre de mesures CSC/CPS pour faire face aux enjeux générationnels
- ✓ **forfait mobilité durable** basé sur l'indemnité kilométrique et engagement de l'ouverture d'une réelle négociation
- ✓ augmentation des **cachets et des piges** (à l'exclusion des plus hautes rémunérations)
- ✓ augmentation de la prise en charge patronale de la **prévoyance/santé** afin d'absorber la hausse des cotisations due à la signature des avenants
- ✓ augmentation du **forfait pompiers** (qui n'a pas évolué depuis 2012)
- ✓ augmentation de la **prime "équipement"** pour les personnels **accueil sécurité**
- ✓ pour les **chargé(e)s d'accueil** : passage **prime petit matin** de 8€ brut à 10€ brut et paiement de la **prime de sortie**
- ✓ hausse de toutes les primes de l'avenant à l'accord **PARL** du 21 mai 2010 (**Prime OPE, "Bloc urgence", remplacement RP, etc.**) ainsi que le **paiement des heures de nuits pour les matinaliers**
- ✓ augmentation de la **prime "musiciens"** et **déplafonnement des grilles** qui bloquent les fins de carrières
- ✓ augmentation de l'**indemnité repas** et des **indemnités kilométriques** selon les barèmes URSSAF / Impôts

”

Paris, 23 novembre 2023

